

Musée d'art contemporain de Montréal

Directrice générale et membre du conseil d'administration ou Directeur général et membre du conseil d'administration.

- Montréal, Québec]

Première institution au Canada vouée exclusivement à l'art contemporain, le Musée d'art contemporain de Montréal (ci-après « MACM »), s'engage à témoigner du rôle fondamental de l'art contemporain dans notre société. Pour ce faire, il propose aux visiteurs un éventail d'activités artistiques et éducatives qui familiarisent le grand public à l'art contemporain. Fort de son demi-siècle d'existence, le Musée défend avec toujours plus de conviction sa mission : faire connaître, promouvoir, conserver l'art québécois contemporain et assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités.

La secrétaire générale associée aux emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, en collaboration avec le MACM, invite les personnes intéressées et qui possèdent les qualités recherchées à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes aptes à être nommées au poste de directrice générale et membre du conseil d'administration ou directeur général et membre du conseil d'administration.

Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir un poste à temps plein.

Relevant du conseil d'administration, la directrice générale ou le directeur général assume la direction et la gestion du MACM dans le respect de la Loi sur les musées nationaux (LMN), de ses règlements et de ses politiques. En étroite collaboration avec son équipe de direction, la personne titulaire du poste détermine la vision stratégique et veille à la conception et à la réalisation de la mission institutionnelle et de son plan stratégique. Elle est l'ambassadrice du MACM et maintient des liens étroits avec les différents partenaires et acteurs du milieu culturel, des instances publiques et d'affaires afin de réaliser des projets porteurs pour l'avenir du Musée.

Responsabilités

Dans le cadre de ses fonctions, la personne titulaire doit notamment :

- Élaborer des approches et des orientations stratégiques visionnaires.
- Établir et entretenir des contacts réguliers notamment avec le public, les autorités gouvernementales, les médias, le milieu muséal, les artistes, les associations, les intervenants du milieu culturel et du marché de l'art, le milieu philanthropique et les représentants du milieu des affaires en favorisant la collaboration, le dialogue et l'inclusion.
- Développer et soutenir les stratégies de mise en valeur du MACM et être le principal représentant et porte-parole de l'institution auprès des partenaires régionaux, nationaux et internationaux, dans le but de faire rayonner l'institution.
- Soutenir l'avancement des travaux et les actions de réorganisation découlant du projet de transformation du MACM.

- Bonifier l'offre du MACM et veiller à son développement constant en assurant sa visibilité et sa notoriété sur la scène nationale et internationale ainsi qu'en assurant l'accroissement de sa fréquentation et de ses revenus autonomes.
- Contribuer à la consolidation et au développement des appuis philanthropiques en étroite collaboration avec la Fondation du MACM et aux partenariats d'affaires dont peut bénéficier le MACM.
- S'assurer que l'ensemble des actions des membres de la direction du MACM sont guidées par les valeurs de l'institution.
- Entretenir une collaboration constante avec le conseil d'administration du MACM Assurer le contrôle des stratégies de marché à privilégier dans l'identification des produits à développer.

Conditions d'admission

La personne candidate doit détenir un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 90 crédits (baccalauréat) ainsi qu'une expérience d'au moins 10 années à titre de gestionnaire dans un domaine pertinent à l'exercice des fonctions, par exemple les institutions muséales et les organismes voués au patrimoine culturel québécois.

De plus, l'expérience de la personne candidate doit lui avoir permis d'acquérir une connaissance relative à l'appareil gouvernemental québécois, à ses politiques, à ses règles de gouvernance, à ses lois et à ses règlements.

Une autre combinaison de formation et d'expérience pertinentes pourra être considérée.

Critères de sélection

Dans son évaluation des candidatures, le comité de sélection tiendra compte, notamment, des critères suivants :

- la vision stratégique que la personne candidate possède.
- son leadership collaboratif.
- sa capacité de mobilisation.
- son intégrité et son respect.
- son orientation axée sur les résultats.
- sa connaissance de la gestion budgétaire.
- son sens de l'innovation et sa capacité de gestion du changement.
- ses habiletés de négociation.
- sa capacité de communication auprès du public, des employés, des instances gouvernementales et d'autres partenaires;
- ses connaissances particulières dans le domaine muséal et l'art contemporain;

- sa connaissance de la Loi sur les musées nationaux du Québec et de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Pour postuler

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Veuillez soumettre votre candidature **avant le 26 avril 2024, à 16 h 30 (HNE)**, en cliquant sur le bouton [Postes offerts](#) à partir du site Web du [Secrétariat aux emplois supérieurs](#). Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la section [Comment poser sa candidature](#).

Aux fins de la vérification de votre admissibilité, il est important de préciser chacune de vos expériences de travail pertinentes dans la section Curriculum vitæ de votre dossier personnel, de répondre aux questions et de fournir une copie des documents qui prouvent que vous remplissez les conditions d'admission particulières.

Seuls les dossiers complets et reçus avant la date et l'heure limites seront considérés. Une fois que vous aurez soumis votre candidature, les renseignements contenus dans votre dossier seront examinés et ne pourront être modifiés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour des renseignements concernant ce poste, veuillez communiquer avec Claudie Imbleau-Chagnon, présidente du conseil d'administration du MACM, à l'adresse courriel suivante recrutementdg@macm.org ou avec l'équipe d'Odgers Berndtson à: dominik.legault@odgersberndtson.com

Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature ou si vous éprouvez des difficultés avec ce site Web, veuillez communiquer avec le Secrétariat aux emplois supérieurs en utilisant les coordonnées indiquées dans la section [Nous joindre](#).

Le ministère du Conseil exécutif et le Musée d'art contemporain de Montréal encouragent la [diversité et l'égalité en emploi](#) en employant les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les personnes handicapées ainsi que les Autochtones à déposer leur candidature.

AVIS AUX PERSONNES CANDIDATES

Les renseignements et les documents qui concernent les candidates et les candidats ainsi que les travaux du comité sont confidentiels. Par conséquent, la personne doit s'engager à préserver la confidentialité du dépôt de sa candidature et de toute décision prise à l'égard de celle-ci.

Liens utiles

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site du [Musée d'art contemporain de Montréal](#), la [Loi sur les musées nationaux](#) et la [Loi sur la gouvernance des sociétés d'État](#).